

# Groupe de travail sur l'évolution du site toulousain

## Phase de contextualisation

Grande université de recherche – GUR : de quoi parle-t-on ?  
L'UT2J et la nouvelle cartographie des universités françaises

## Temps de contextualisation

### Séance 1

- ✓ Thème 1 : Les « grandes universités de recherche » : de quoi parle-t-on ?
- ✓ Thème 2 : L'UT2J et l'UFT dans la cartographie des universités françaises

## Temps d'exploration

### Séance 2

- ✓ Thème 3 : Programme d'investissement d'avenir (PIA)
- ✓ Thème 4 : Quels systèmes d'organisation fédérale possibles ?

## Temps d'analyses du projet

### Séances à organiser en fonction de la situation du site à cette période-là

- ✓ Thème 5 : Formation et recherche
- ✓ Thème 6 : Vie universitaire
- ✓ Thème 7 : Ressources humaines
- ✓ Thème 8 : Finances
- ✓ Thème 9 : International

## Objectifs

- ✓ Mieux connaître le **contexte national** dans lequel se déroule la transformation des universités françaises
- ✓ Analyser les enjeux des débats sur le site toulousain (7 membres de l'UFTMiP, 13 associés et 5 organismes de recherche)
- ✓ Examiner les **enjeux** des différentes évolutions du site **pour nos activités** universitaires

## Méthode

- ✓ *Préalable : Définir un·e **co-rapporteur·e** (écrire les CR et les stabiliser en binôme)*
- ✓ Présentation par un animateur·rice d'un **document support** permettant de mettre en contexte le thème traité
- ✓ **Echanges** entre les participant·e·s
- ✓ Production d'une **synthèse** par séance de travail, qui alimentera une synthèse plus large des différents GT

# Rappel sur la trajectoire institutionnelle du site toulousain

2006

- ✓ Loi de programme pour la recherche créant les PRES pour faciliter la coopération entre les différents acteurs de la recherche

2007

- ✓ Création d'un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur « **Université de Toulouse** » (PRES)
- ✓ 6 membres : UT1, UT2, UT3, INPT, INSA, ISAE (seuls établissements à délivrer le doctorat)

2013

- ✓ Suppression programmée des PRES par la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (dite Loi ESR 2013)

2014

- ✓ Création de la communauté d'universités et d'établissements (COMUE) « **Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées** »
- ✓ Les 6 membres antérieurs + le CNRS

2018

- ✓ Publication de l'ordonnance de décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- ✓ Réflexion portée par UT1, UT3, ISAE : projet d'utiliser ensemble l'ordonnance de 2018 > abandon

# Rappel sur les étapes antérieures (1)

## Printemps 2019 :

- ✓ Réflexion portée par l'UFT : projet d'évolution du site dans le contexte national de transformation de l'ESRI
- ✓ Nécessité de travailler parallèlement en interne à l'UT2J pour définir la stratégie de notre établissement
- ✓ Constitution d'un GT sur le périmètre du CA (avec 1<sup>re</sup> séance commune CA et CAc) entre février et juin 2019
- ✓ Analyse de l'ordonnance de 2018 : texte, formats de regroupements universitaires, lignes rouges de notre établissement

## Automne 2019 :

- ✓ Suspension des travaux sur le site en raison de l'agenda électoral des établissements (tous sauf UT2)
- ✓ Suspension des travaux du GT-CA d'UT2J

## Année 2020 :

- ✓ Agendas électoraux décalés en raison de la situation sanitaire : décalage de la reprise des travaux sur l'évolution du site
- ✓ Décembre : stabilisation institutionnelle
- ✓ Rapport « Toulouse territoire d'avenir » et ses préconisations pour l'ESRI, à initiative de Toulouse Métropole et la Région Occitanie

## Début 2021 :

- ✓ Reprise de la réflexion collective sur l'évolution du site
- ✓ Lancement de la mission Lévy pour accompagner le processus

## Le rapport Marion Guillou : Toulouse Métropole + La Région Occitanie

Mission du 8 juillet au 29 septembre 2020 : 12 expert·e·s.

« La commission a dressé un constat : ce territoire qui bénéficie d'une démographie dynamique, d'un contexte naturel et culturel séduisant et d'une activité économique florissante, va faire face à d'énormes difficultés économiques, sociales et environnementales, à court terme mais aussi à horizon 2030 si les acteurs ne réagissent pas. Pour répondre aux défis qui le traversent aujourd'hui et façonneront le quotidien de ses générations futures, **la commission a formulé onze propositions** visant à faire de la capitale occitane un territoire plus innovant, plus durable et plus inclusif, et ainsi à lui permettre de jouer un rôle moteur dans l'avenir. »

### Proposition 1 : Accroître le rayonnement scientifique de Toulouse

- ✓ Confier à une **personnalité extérieure** de haut niveau la concertation et conception d'un établissement public expérimental d'enseignement supérieur et de recherche autour d'un noyau d'entités volontaires labellisées et sur les thématiques régionales fortes.
- ✓ **Réexaminer la stratégie de soutien des collectivités** aux projets dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

## Lettre de mission (extrait) :

« C'est dans ce contexte particulier que nous sollicitons votre contribution à la construction d'un projet collectif renouvelé du site académique toulousain, votre regard extérieur et votre expérience pouvant incontestablement alimenter positivement la dynamique locale.

Nous comptons en particulier - en lien étroit et avec l'appui de la gouvernance de l'université fédérale de Toulouse - sur vos capacités de médiation entre les acteurs et d'animation des réflexions locales, pour proposer et accompagner, ces prochains mois, **le développement d'un projet scientifique pluridisciplinaire stratégique**. Celui-ci pourra s'exprimer par la définition d'une université cible traduisant **l'engagement d'un noyau d'établissements volontaires pour une organisation rénovée**. Celui lui permettra notamment de **revendiquer auprès des autorités et instances nationales, le statut de grande université de recherche** et ainsi de contribuer à inscrire la place académique toulousaine parmi les sites français les plus reconnus internationalement.

La diversité et le nombre des acteurs concernés impliquent la mise en œuvre d'une méthodologie d'appropriation par les communautés académiques, permettant de mobiliser les volontés et les intelligences de chacune des parties prenantes. En ce sens, outre le déploiement d'une pédagogie visant à expliciter les enjeux, il est attendu, dans l'animation des réflexions inter-établissements, une écoute et une confrontation d'idées permettant de co-construire des visions nouvelles. »

La mission court sur **12 mois à compter de janvier 2021**, avec un premier rendu en septembre 2021.

A photograph of a modern university courtyard. The scene is dominated by a long, covered walkway with a white ceiling and glass walls, supported by thin white columns. The walkway leads towards a large, red, perforated building in the background. Several people are walking along the path, and a few are standing near the red building. The sky is clear and blue, and there are trees and other buildings visible in the distance.

Grande université de recherche (GUR) :  
de quoi parle-t-on ?

# L'étape des « universités de recherche intensive »

## L'étape des « universités de recherche intensive »

- ✓ Auto-appellation de certaines universités s'étant constituées en association en 2008 : la CURIF
- ✓ Précédant ainsi l'avènement du Programme d'investissement d'avenir (PIA), pour l'enseignement supérieur et la recherche, initié en 2010 et toujours en cours actuellement

## Le lancement du Programme d'investissement d'avenir pour l'ESRI

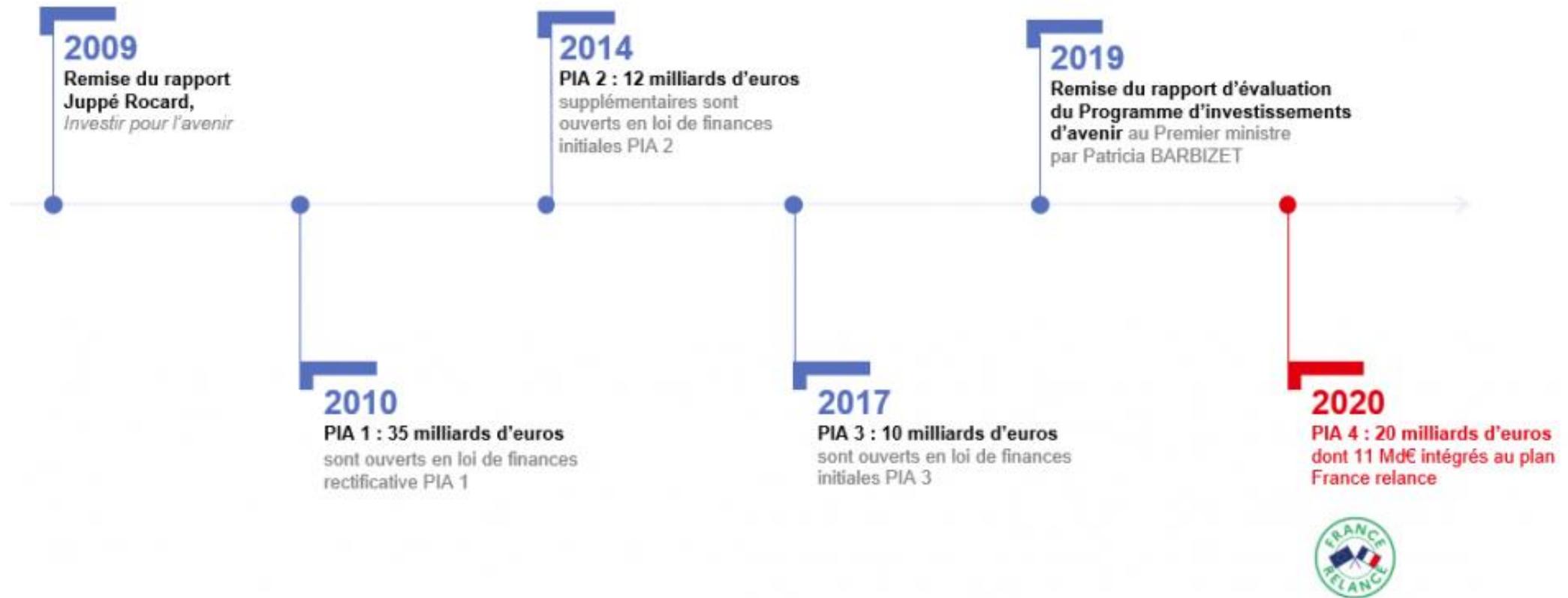
- ✓ En août 2009, comme réaction à la crise financière de 2008, le gouvernement crée une commission co-présidée par deux anciens Premiers ministres, « chargée d'identifier et d'évaluer les besoins d'investissements d'avenir ».
- ✓ En novembre 2009, la commission rend son rapport et détermine sept priorités stratégiques.
- ✓ En décembre 2009 est annoncé un plan d'investissement **de 35 milliards d'euros** portant sur 5 secteurs estimés prioritaires :

*Enseignement supérieur et formation / Recherche / Filières industrielles et PME / Développement durable / Numérique*

Le Programme d'investissements d'avenir est ainsi officiellement lancé. Sa gestion en est confiée à un Commissariat général à l'investissement auprès du Premier ministre.

« Investir pour l'avenir. Parce qu'il faut en finir avec la litanie des mauvaises nouvelles, avec cette vilaine paresse qu'est l'acceptation du déclin. Un rapide inventaire des forces de la France prouve ses potentialités. Investir pour l'avenir. Parce que nous avons confiance. Et parce qu'il faut réapprendre à voir large et loin : ceux qui se laissent écraser par la tyrannie du court terme sont condamnés à toujours réagir au lieu d'agir, à toujours saupoudrer au lieu de choisir, bref à toujours subir. »

Alain Juppé et Michel Rocard, anciens Premiers ministres, auteurs du rapport *Investir pour l'avenir*.



✓ Nous y reviendrons en détail lors de la prochaine séance du GT sur le PIA.

## CURIF

**Créée** en 2008, c'est une coordination informelle d'universités qui se définissent elles-mêmes comme les universités les plus actives dans le domaine de la recherche. Dissolution en décembre 2020 après la création de UDICE.

L'**objectif** était de défendre auprès du Ministère les besoins financiers spécifiques de ces établissements, notamment pour alimenter les activités de recherche.

**Critères** de cooptation suivis par la CURIF :

- Être une réelle université (hors grandes écoles)
- Une seule université par ville, à l'exception de Paris et de Toulouse (UT1 a pu rejoindre la CURIF alors qu'UPS en faisait déjà partie)
- Tenir compte du nombre d'UMR CNRS et INSERM

« Au cours de ces douze dernières années, de **nombreuses transformations** ont été opérées dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en France », soulignent les universités de la Curif qui rappellent « s'être engagées dans ces **transformations** en expérimentant la majorité des **réformes** ». Ainsi, l'université de Strasbourg, première université fusionnée, « a rapidement été suivie par de nombreux membres de l'association ».

Pour la Curif, la « réactivité » de ses membres « face aux transitions contemporaines » a « permis de remporter un grand succès dans les vagues successives des **programmes des investissements d'avenir**, conduisant à la structuration d'un nouveau paysage national de l'ESRI en France où **les universités de recherche sont au premier plan** en matière de création des savoirs et d'innovation de rupture, et sont clés dans l'espace européen de la connaissance ».

En outre, « des établissements de la Curif sont engagés dans une démarche de développement de nouvelles formes **d'universités pluridisciplinaires intensives en recherche** et reconnues par un jury international comme étant d'envergure mondiale ».



Créée le 1<sup>er</sup> octobre 2020, UDICE se définit comme **une association des universités françaises les plus intensives en recherche**.

Le **positionnement et les objectifs** d'UDICE sont identiques à ceux de la CURIF : porter la voix des universités, dont « on méconnaît le rôle important dans les transformations de la société » et faire du lobbying auprès du gouvernement.

### Les membres d'Udice :

L'association regroupe 10 établissements dont 9 regroupements et l'université Claude Bernard Lyon 1. Il s'agit des regroupements issus des membres de la CURIF ; tous sont porteurs d'un IDEX :

Aix-Marseille Université, Sorbonne Université, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Côte d'Azur, Université de Bordeaux, Université de Paris, Université de Strasbourg, Université Grenoble Alpes, Université Paris Saclay, Université Paris Sciences et Lettres.

### Un format international :

L'association UDICE est calquée sur des organisations internationales similaires qui se définissent comme des **groupements d'universités de recherche intensives** : Russel Group au Royaume-Uni, le Go8 en Australie, Ivy League aux USA, U15 en Allemagne, U15 au Canada, Research University 11 au Japon, Association of East Asian Research Universities, C9 Ligue en Chine.

## Les universités membres de la Curif étaient :

- ✓ Aix-Marseille Université
- ✓ Sorbonne Université
- ✓ Université Claude-Bernard-Lyon-I
- ✓ Université de Bordeaux
- ✓ Université de Lille
- ✓ Université de Lorraine
- ✓ Université de Nice Sophia-Antipolis
- ✓ Université de Strasbourg
- ✓ Université Grenoble-Alpes
- ✓ Université Montpellier
- ✓ Université Panthéon-Sorbonne-Paris-I
- ✓ Université de Paris
- ✓ Université Paris-Nanterre
- ✓ Université Paris-Sud
- ✓ Université Rennes-I
- ✓ Université Toulouse-I
- ✓ Université Toulouse-III - Paul Sabatier

## Les universités membres de UDICE sont :

- ✓ Aix-Marseille université
- ✓ Sorbonne université
- ✓ Université Claude-Bernard-Lyon-I
- ✓ Université Côte d'Azur
- ✓ Université de Bordeaux
- ✓ Université de Paris
- ✓ Université de Strasbourg
- ✓ Université Grenoble-Alpes
- ✓ Université Paris-Saclay
- ✓ Université PSL



**Créée** en association en septembre 2017 (après quelques années d'existence non formalisée), l'AUREF « rassemble des établissements de taille variable situés dans des métropoles et des villes moyennes qui sont unis dans une approche autre des évolutions du paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ». Elle se présente parfois elle-même sous le nom de PMU (Petites et Moyennes Universités).

**Les objectifs de l'AUREF** sont de faire entendre sa voix dans les débats sur l'actualité des universités et d'être reconnue comme interlocutrice des pouvoirs publics, **aux côtés des grandes universités de recherche (GUR)**.

### **Les universités membres de l'AUREF :**

Amiens, Angers, Arras, Avignon, Besançon, Bordeaux-Montaigne, Bretagne-Sud, Caen-Normandie, Chambéry, Institut Champollion, CNAM, Corte, Guyane, La Réunion, La Rochelle, Le Havre, Le Mans, Limoges, Littoral, Lyon 2, Mayotte, Montpellier 3, Mulhouse, Nîmes, Orléans, Paris 8, Pau, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes 2, Rouen-Normandie, Toulon, Tours, Valenciennes.

- 📍 Université de Tours
- 📍 Université d'Artois
- 📍 Université Paris 8
- 📍 Université de Nîmes
- 📍 Université Savoie Mont Blanc
- 📍 Université de Limoges
- 📍 Centre Universitaire de Mayotte
- 📍 Université de La Réunion
- 📍 Université de Picardie Jules Verne
- 📍 Université d'Angers
- 📍 Avignon Université
- 📍 Université de Franche-Comté
- 📍 Université Bordeaux Montaigne
- 📍 Université Bretagne Sud
- 📍 Université de Caen Normandie
- 📍 Centre Universitaire de Formation et ...
- 📍 Conservatoire national des arts et mé...
- 📍 Pascal Paoli University of Corsica

- 📍 Université De Guyane
- 📍 Université de La Rochelle
- 📍 Université Le Havre Normandie
- 📍 Le Mans Université
- 📍 Université du Littoral Côte d'Opale
- 📍 Université Lumière Lyon 2
- 📍 Université Paul Valéry Montpellier 3
- 📍 Université de Mulhouse
- 📍 Université d'Orléans
- 📍 Université de Pau et des Pays de l'Ad...
- 📍 Université de Perpignan
- 📍 Université de Poitiers
- 📍 Université de Reims Champagne-Ard...
- 📍 Université Rennes 2
- 📍 Université de Rouen Normandie
- 📍 Université de Toulon
- 📍 Université Polytechnique Hauts-de-Fr...



# Usage institutionnel de la notion de « Grandes Universités de Recherche »

L'expression « Grandes Universités de Recherche » (GUR) est **utilisée institutionnellement** pour nommer une **action du PIA3** (2017-2020) regroupant les appels à projets qui répondent aux objectifs suivants :

- ✓ Conforter la structuration et la stratégie des IDEX\* et I-Site\*
- ✓ Soutenir des projets de NCU\* et d'EUR\* des IDEX et I-Site

À partir de 2019, les appels à projets de l'action « Grandes universités de recherche » du PIA 3 s'ouvrent aux établissements des autres sites lauréats impliqués dans un projet d'**Universités européennes** (projets financés par la Commission Européenne), que ce projet soit lauréat des financements de la Commission européenne ou non-lauréat mais bien évalué.

**Caractéristique** attendue des projets relevant de l'action « Grandes Universités de Recherche » :

- ✓ Actions de grande ampleur, fortement structurantes qui renforcent l'attractivité, l'efficacité et la performance des universités de recherche concernées et qui ont des effets significatifs sur l'ensemble de l'ESR.

\*\*\*\*\*

IDEX = Initiatives d'Excellence (l'excellence couvrent de larges champs scientifiques)

I-Site = Initiatives Sciences-Innovation-Territoires-Economie (atouts concentrés autour de thématiques scientifiques fortes)

NCU = Nouveaux Coursus Universitaires

EUR = Écoles Universitaires de Recherche

# PIA3 : l'action « Grandes universités de recherche »

Convention du 22 décembre 2017 entre l'Etat et l'ANR relative au programme d'investissements d'avenir (action « Grandes universités de recherche »)

« La présente convention fixe le cadre de l'action « Grandes universités de recherche » financée par le troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3).

[...]

Les **PIA 1 et 2**, à travers notamment des Initiatives d'excellence (**IDEX**), mais aussi des Laboratoires d'excellence (**LABEX**), des Équipements d'excellence (**EQUIPEX**), et des Initiatives d'excellence en formations innovantes (**IDEFI** et **IDEFI numériques**), ont fortement contribué à faire évoluer les esprits en soutenant une différenciation au sein du système d'enseignement supérieur et de recherche qui permette à chaque site universitaire de valoriser ses atouts spécifiques et de mettre en œuvre les transformations nécessaires pour s'adapter au contexte européen et international.

Le **PIA 3** n'a pas vocation à lancer de nouvelles vagues d'Initiatives d'excellence (**IDEX** et **ISITE**). Au contraire, les difficultés rencontrées par certains **IDEX** et **I-SITE** à conforter leur structuration et leur stratégie font apparaître l'importance d'accompagner dans la durée les changements et les dynamiques, dans le domaine de l'organisation, de la recherche comme de la formation ou de l'innovation. **Le PIA 3 soutiendra en conséquence l'effort de transformation et d'intégration des grandes universités de recherche**, pour amplifier leur stratégie d'excellence au meilleur niveau international et développer leurs relations avec leurs partenaires académiques et socio-économiques. »

- ✓ Dotée de **700 millions d'euros**, l'action « Grandes universités de recherche » concerne des programmes de grande ampleur, à vocation fortement structurante et se déployant dans la durée.

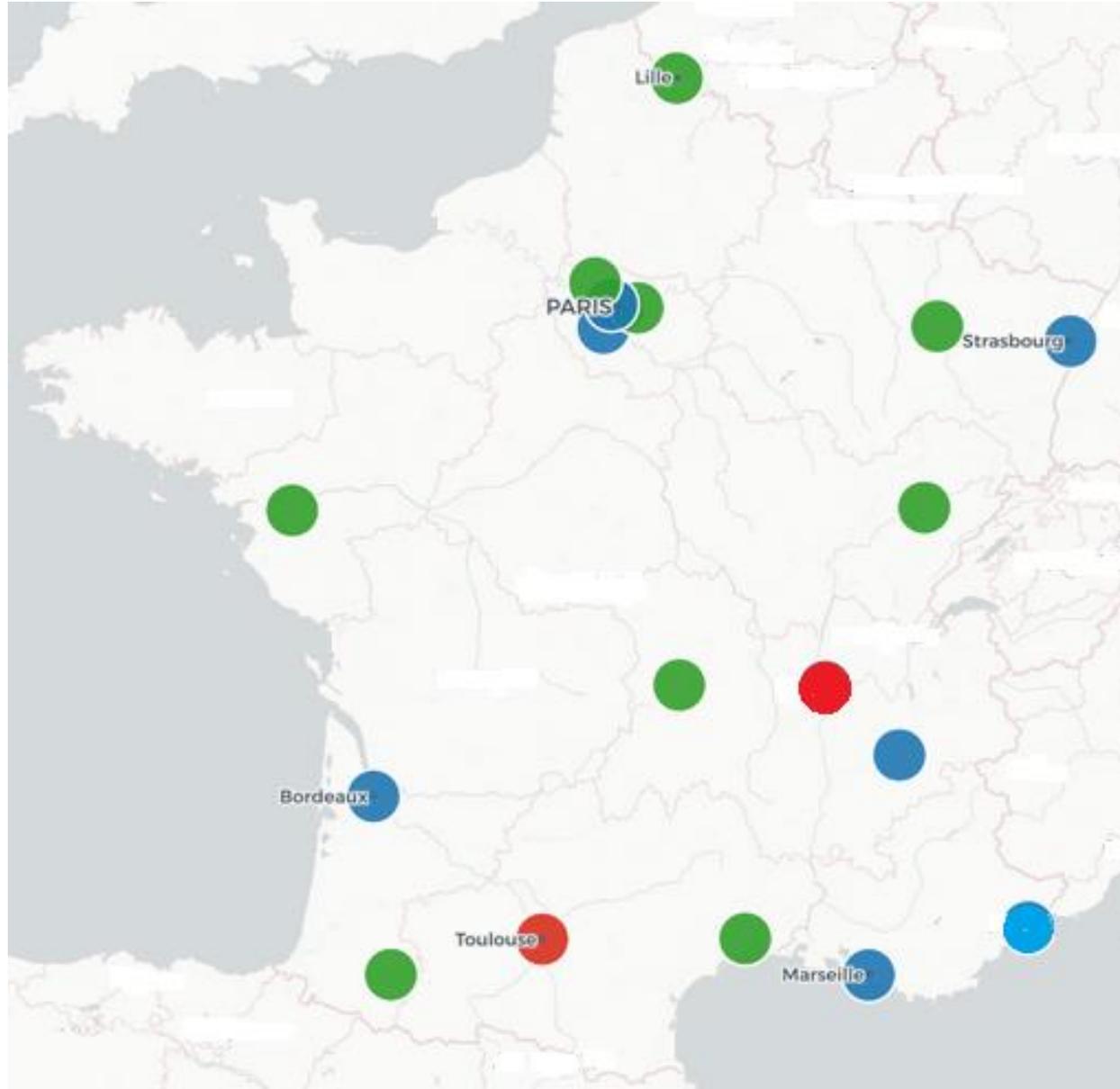
CNRS INFO, 12 septembre 2019

- ✓ « Le CNRS a contribué dès le départ à la structuration des différents sites, indique Alain Schuhl, directeur délégué général à la science de l'organisme scientifique. Aujourd'hui encore, nous souhaitons contribuer à l'émergence des **grandes universités de recherche** avec comme objectif d'en être un partenaire fort. »
- ✓ « Faire émerger des universités pluridisciplinaires de rayonnement mondial à la puissance scientifique de premier plan grâce à des regroupements territoriaux d'établissements d'enseignement supérieur [...]. Le CNRS a l'ambition de construire de grands projets scientifiques avec **les grandes universités** qui auront émergé »

<https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/politique-de-site-le-cnrs-repond-present>

- ✓ Les GUR constituent donc jusqu'à ce jour une forme de label englobant actuellement les universités porteuses des Idex/Isite, sans reconnaître d'autres formes d'excellence.
- ✓ Fin mars 2021 : apparition de l'AAP « ExcellenceS sous toutes ses formes » du PIA4 :  
« Afin de reconnaître l'excellence sous toutes ses formes tout en maintenant le soutien aux grandes universités de recherche, la moitié environ de cette enveloppe sera consacrée aux projets sans lien avec une initiative d'excellence labellisée IdEx ou ISITE ; l'autre moitié sera consacrée aux projets portés par ces initiatives ».
- ✓ L'Appel à projets « ExcellenceS » du PIA 4 est doté de 800 M€ pour « reconnaître l'excellence sous toutes ses formes » et « accompagner la différenciation » des établissements d'ESR, il est organisé en 3 vagues.
  - ✓ La clôture de la 1<sup>re</sup> vague est fixée au 10 juin (avec décalage possible)
  - ✓ 400 M€ seront dédiés aux projets portés par les sites Idex et Isite
  - ✓ 400 M€ seront dédiés aux projets portés par les autres établissements

# Visualisation des IDEX et ISITE



6 à Paris et région parisienne  
11 en province

= 17 GUR

- IDEX
- IDEX STOPPÉE
- ISITE

## Établissements membres :

- ✓ Université Toulouse 1 - Capitole
- ✓ Université Toulouse - Jean Jaurès
- ✓ Université de Toulouse 3 - Paul Sabatier
- ✓ Institut national polytechnique de Toulouse
- ✓ Institut national des sciences appliquées de Toulouse
- ✓ Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace
- ✓ Centre national de la recherche scientifique

## Établissements partenaires et associés :

- ✓ Institut national universitaire Jean-François Champollion
- ✓ École nationale d'ingénieurs de Tarbes
- ✓ Institut d'études politiques de Toulouse
- ✓ École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
- ✓ Institut Mines-Télécom
- ✓ Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives de Toulouse
- ✓ École nationale de l'aviation civile
- ✓ Institut supérieur des arts de Toulouse
- ✓ Office national d'études et de recherches aérospatiales
- ✓ Toulouse Business School
- ✓ École nationale vétérinaire de Toulouse
- ✓ École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole
- ✓ Institut catholique d'arts et métiers

En plus du CNRS, l'UFTMiP comprend également 6 autres organismes de recherche :

- ✓ l'institut national de la recherche agronomique (INRA)
- ✓ l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
- ✓ l'institut de recherche pour le développement (IRD)
- ✓ le centre national d'études spatiales (CNES)
- ✓ le centre national de recherches météorologiques (CNRM)
- ✓ l'office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA)

Et le centre hospitalier universitaire de Toulouse (CHU Toulouse)

# L'UFTMiP a-t-elle le profil pour être une « grande université de recherche » ?

Potentiel de l'université fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées :

- ✓ **17 000 enseignant·e·s, chercheur·e·s et personnels administratifs**
- ✓ Répartis dans **31 établissements** d'enseignement supérieur et de recherche,
- ✓ Et **15 écoles doctorales**,
- ✓ reliées à **145 laboratoires de recherche**
- ✓ Plus de **104 000 étudiant·e·s**
- ✓ Pour un total de **32 000 diplômes** délivrés chaque année, dont **900 doctorats**
- ✓ Les **doctorant·e·s** s'élèvent à **4 350**
- ✓ Ils·Elles sont encadré·e·s par plus de 9 000 enseignant·e·s-chercheur·e·s et chercheur·e·s.

Les établissements sont répartis dans **13 villes** à travers **8 départements** de la région Occitanie : Foix (Ariège), Rodez, Millau et Saint-Affrique (Aveyron), Toulouse (Haute-Garonne), Auch (Gers), Cahors et Figeac (Lot), Tarbes (Hautes-Pyrénées), Albi et Castres-Mazamet (Tarn) et Montauban (Tarn-et-Garonne)

Ce profil correspond-il à celui d'une grande université de recherche ?

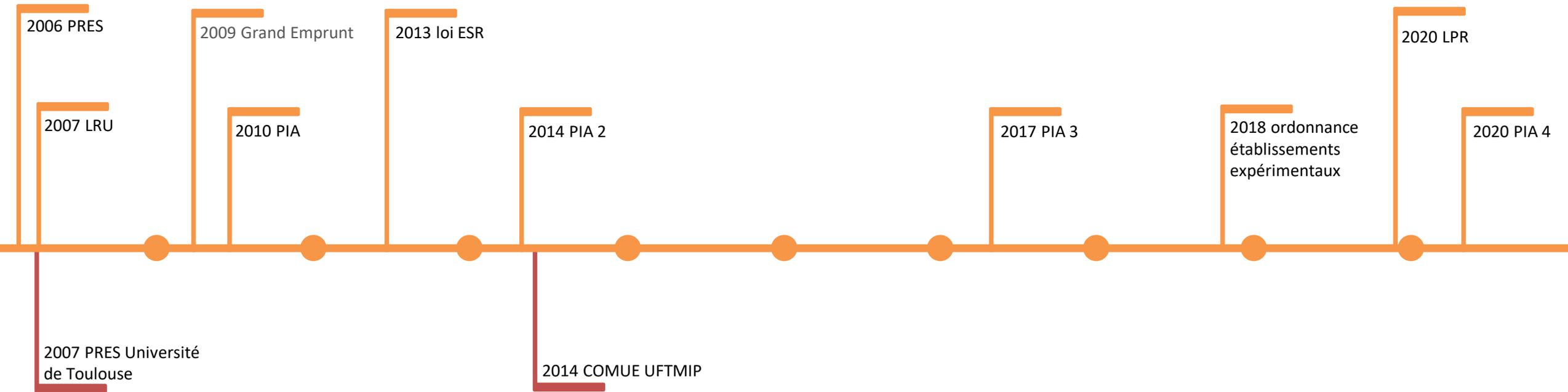
### 3 Les regroupements d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2020, hors inscriptions simultanées en CPGE et à l'université

Regroupements		Nombre d'établissements membres (1)	Nombre d'étudiants inscrits	Répartition des inscrits (en %)					
				Universités (2)	Écoles d'ingénieurs (3)	Écoles de commerce	Écoles d'art (4)	Écoles normales supérieures	Autres (5)
<b>Association</b>	Aix-Marseille université	5	85 564	98,7	1,3	–	–	–	–
	Université de Strasbourg	6	65 223	94,3	3,7	–	2,0	–	–
	Université Clermont-Auvergne	3	34 806	95,2	3,2	–	1,7	–	–
	Site champenois (6)	11	33 695	72,5	10,1	14,8	1,3	–	1,3
	Université de Lorraine	2	63 342	96,1	–	3,9	–	–	–
	Picardie Universités	6	36 292	78,9	20,6	–	0,5	–	–
	Sorbonne Université	5	54 316	88,8	8,0	2,0	0,5	–	0,8
<b>Comue</b>	Aquitaine	7	90 153	96,5	3,5	–	–	–	–
	Hesam Université	13	18 463	–	50,8	15,5	32,7	–	1,0
	Normandie Université	6	70 281	95,1	4,0	–	0,9	–	–
	Université Bourgogne Franche-Comté	7	59 894	88,0	7,6	4,3	–	–	–
	Université confédérale Léonard de Vinci	3	45 072	98,3	1,7	–	–	–	–
	Université de Lyon	12	127 265	90,0	7,7	–	–	1,7	0,6
	Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	17	104 002	81,2	12,3	5,1	0,5	–	0,9
	Université Paris Lumières	2	53 872	100,0	–	–	–	–	–
	Université Paris-Est	6	39 005	90,6	7,4	–	–	–	2,0
<b>Coordination territoriale</b>	Alliance Languedoc-Roussillon Universités	5	80 088	99,4	0,6	–	–	–	–
	Alliance universitaire de Bretagne	3	33 259	97,6	2,4	–	–	–	–
<b>Etablissement expérimental</b>	CY Cergy Paris Université	5	24 808	88,2	7,0	–	–	–	4,8
	Institut polytechnique de Paris	4	6 620	–	100,0	–	–	–	–
	Université Côte d'Azur	6	29 954	99,1	–	–	0,9	–	–
	Université de Paris	3	53 979	100,0	–	–	–	–	–
	Université Grenoble Alpes	5	54 560	88,3	9,9	–	1,7	–	–
	Université Gustave Eiffel	5	15 367	78,6	16,7	–	4,7	–	–
	Université Paris Saclay	7	42 070	89,9	15,1	–	–	2,9	–
	Université Paris Sciences et Lettres	10	17 583	68,0	10,0	–	0,6	13,6	7,8
	Université Polytechnique Hauts-de-France	4	12 510	98,7	–	–	1,3	–	–
<b>Total</b>		<b>170</b>	<b>1 352 043</b>	<b>89,3</b>	<b>6,7</b>	<b>1,4</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>
<b>Total hors double-compte (7)</b>		<b>168</b>	<b>1 345 708</b>	<b>89,7</b>	<b>6,3</b>	<b>1,4</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>

An architectural rendering of a modern university building. The scene is viewed from a covered walkway with a white ceiling and a large skylight. The walkway is supported by white columns and has a light-colored floor. To the right, a multi-story building with a white facade and large windows is visible. In the background, a tall, red, perforated tower stands out against a clear blue sky. Several people are walking along the path, and a green lawn is visible on the left side.

**L'UT2J et l'UFT  
dans la nouvelle cartographie  
des universités françaises**

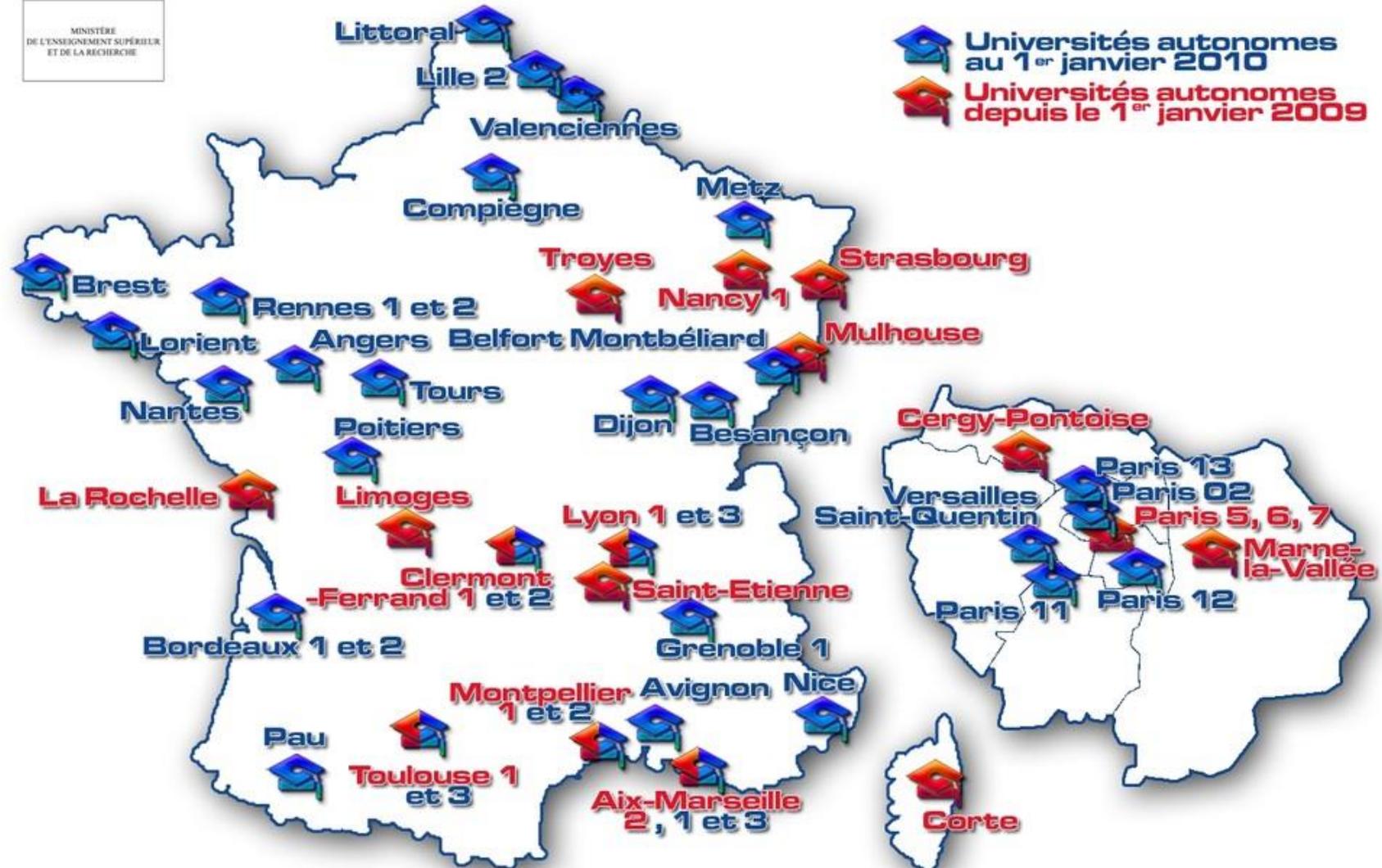
# Les étapes législatives



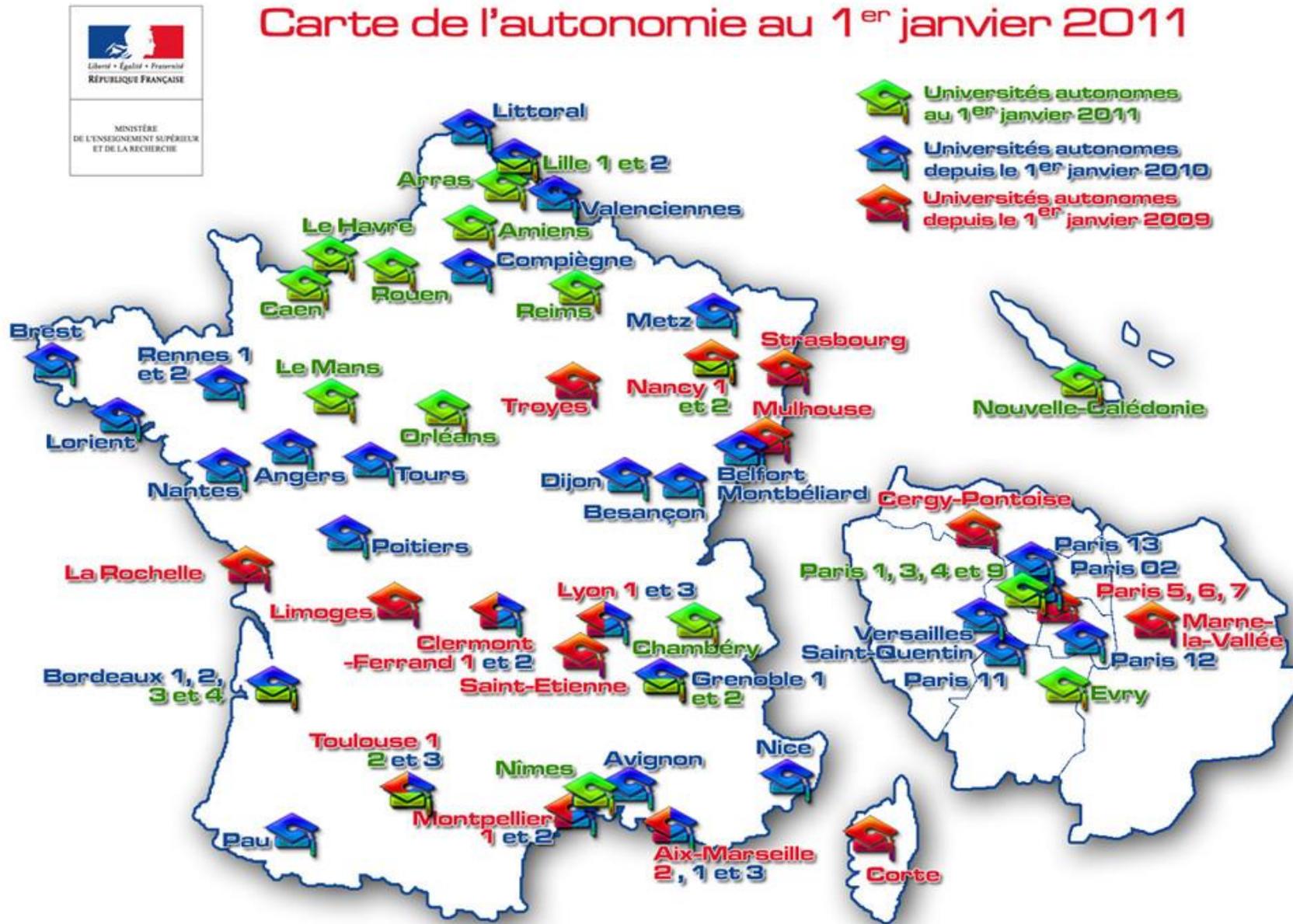
# 2010 : 33 universités passent à l'autonomie, soit au total 51 universités autonomes



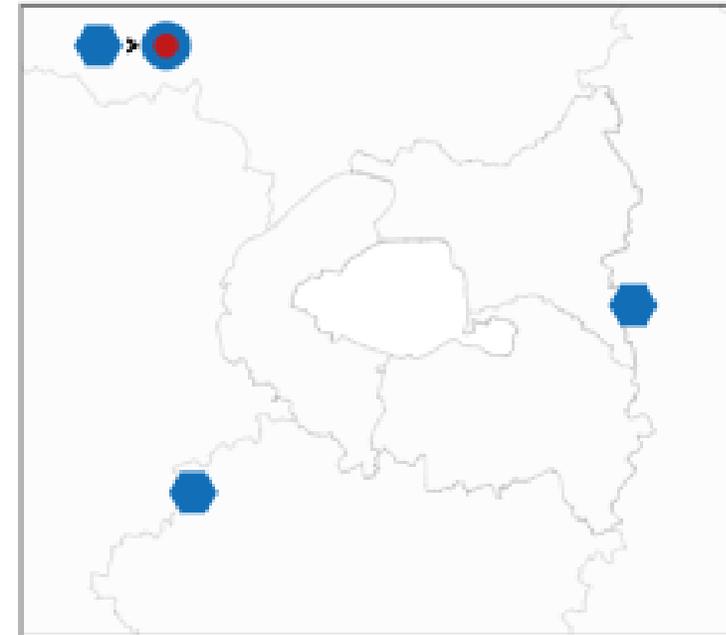
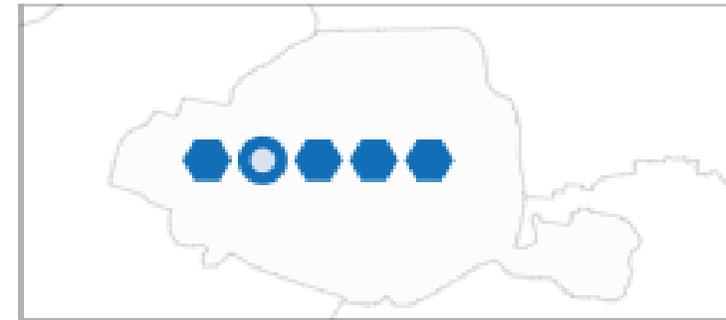
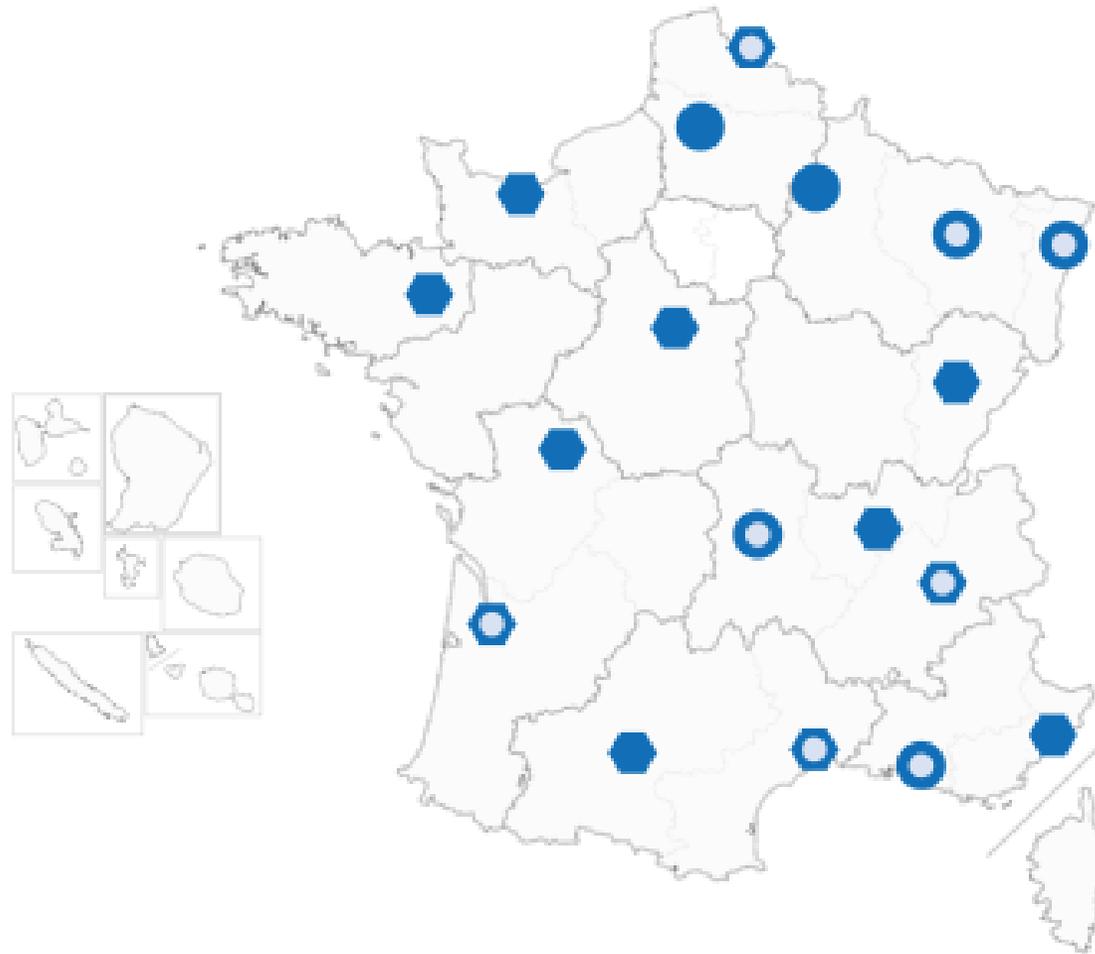
## Carte des universités autonomes au 1<sup>er</sup> janvier 2010



# 2011 : 22 universités passent à l'autonomie, soit au total 73 universités autonomes



# Structures créées ou modifiées par la loi de 2013



**Regroupements et rapprochements**  
Loi de 2013

- « Association à »
- COMUE

**Établissements fusionnés ou intégrés**

- Fusion d'universités (de 2007 à 2018)
- Établissement public expérimental (EPE)

## Chronologie des fusions :

- ✓ Strasbourg (1<sup>er</sup> janvier 2009 ) : Unistra
- ✓ Aix-Marseille (1<sup>er</sup> janvier 2012) : AMU
- ✓ Lorraine (1<sup>er</sup> janvier 2012) : UL
- ✓ Bordeaux (1<sup>er</sup> janvier 2014 ) : UB
- ✓ Montpellier (1<sup>er</sup> janvier 2015) : UM
- ✓ Grenoble-Alpes (1<sup>er</sup> janvier 2016 ) : UGA
- ✓ Paris (1<sup>er</sup> janvier 2018) : Sorbonne Université (ex Paris-IV et Paris-VI)
- ✓ Lille (1<sup>er</sup> janvier 2018) : Université de Lille

Toutes sont des EPSCP : établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (= universités)

Ces universités peuvent faire partie d'un schéma plus large de coordination territoriale.

# Caractérisation des universités fusionnées

## Éléments de caractérisation des sept universités fusionnées au 1<sup>er</sup> janvier 2017

	les étudiants <sup>1</sup>	les doctorants <sup>2</sup>	les personnels			le budget <sup>5</sup>				les surfaces <sup>6</sup>	les composantes	les structures de recherche <sup>7</sup>
			enseignants-chercheurs et enseignants <sup>3</sup>	BIATSS <sup>4</sup>	total	fonctionnement	masse salariale	investissement	total			
université de Strasbourg	48 927	2 328	2 676	2 553	5 229	117 762 918	350 354 016	34 025 560	502 142 494	576 959	36	82
Aix-Marseille université	63 948	2 966	4 114	3 326	7 440	158 641 315	502 649 735	91 054 604	752 345 654	796 711	19	119
université de Lorraine	58 925	1 693	3 467	3 066	6 533	111 619 000	464 764 000	76 696 000	653 079 000	876 476	41	69
université de Bordeaux	50 174	1 937	2 612	2 392	5 004	139 331 028	350 529 849	32 963 657	522 824 534	546 347	25	103
université de Montpellier	41 343	1 655	2 285	1 685	3 970	73 419 334	296 673 706	30 647 942	400 740 982	489 470	16	77
université Grenoble-Alpes	42 775	(3 700)	3 100	1 989	5 089	104 712 393	362 310 203	32 020 835	499 043 431	502 628	24	106
université Clermont-Auvergne	31 282	1 002	1 756	1 439	3 195	52 271 708	218 663 742	30 820 076	301 755 526	350 409	20	36

<sup>1</sup> Nombre d'inscriptions principales 2017-2018 y compris inscriptions CPGE mais hors Espé ; source RERS 2018.

<sup>2</sup> Les doctorants du site de Grenoble sont inscrits à la COMUE ; source établissements.

<sup>3</sup> Nombre de personnels (physiques) titulaires et contractuels. (ATER, doctorants contractuels, contractuels du 2nd degré, lecteurs, maîtres de langues, enseignants invités et enseignants associés MAIS hors disciplines médicales et odontologiques) ; source DGRH / PERSÉ 2017.

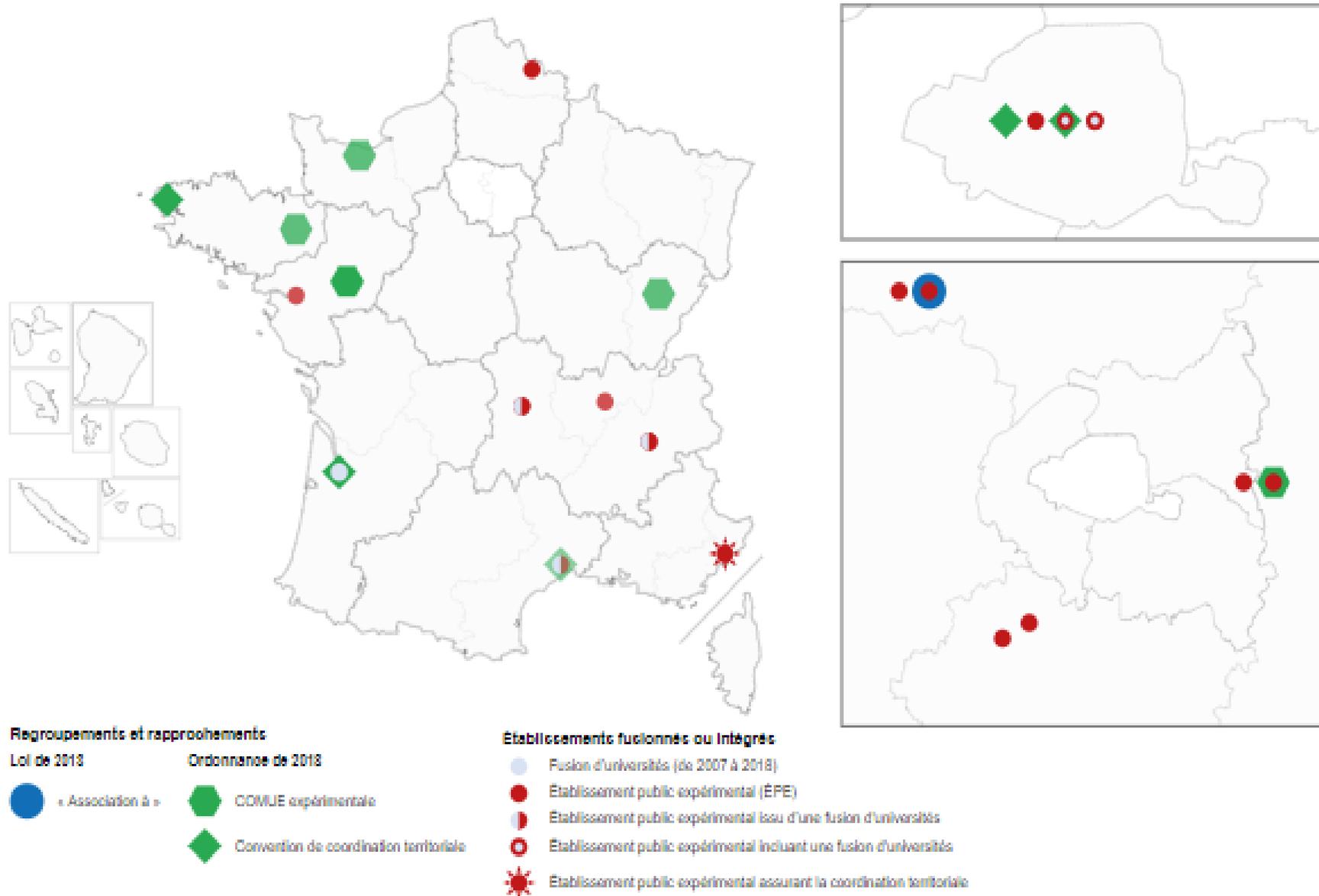
<sup>4</sup> Nombre de personnels (physiques) titulaires et contractuels sur mission permanente ; source DGRH / PERSÉ 2017.

<sup>5</sup> Montant des dépenses en € constatées au compte financier 2017 ; source établissements.

<sup>6</sup> m<sup>2</sup> shon ; source DGESIP-enquête immobilière 2015.

<sup>7</sup> Nombre d'unités de recherche et de structures fédératives ; source établissements.

# Structures envisagées suite à l'ordonnance de 2018



## Iconographie des fusions, regroupements et rapprochements issus de l'ordonnance du 12 décembre 2018 et de la loi ESRI de 2013

\* Les fusions initiées depuis la loi ESRI de 2007 sont aussi symbolisées

Nouveaux modes d'intégration	Établissement public expérimental (ÉPE)		 ← 	Établissement public expérimental issu d'une fusion d'universités		Fusion d'universités (depuis 2007)
	Établissement public expérimental assurant la CT		Établissement public expérimental incluant une fusion d'universités			Fusion d'universités assurant la CT
Nouveaux modes de coordination territoriale	Association à un établissement public expérimental (périmètre infra académique)					Association à une université fusionnée
	Association à (périmètre infra académique)		Association à une université fusionnée (périmètre infra acad.)	Association à un ÉPE (périmètre académique ou inter académique)		Association à
	ComUE expérimentale incluant un ÉPE (*soumis à pré-arbitrage politique)	 *				ComUE avec universités fusionnées membres
	ComUE expérimentale (∀ périmètre)		ComUE expérimentale avec une université fusionnée membre	ComUE non expérimentale avec un EPE membre		ComUE
	Convention de coordination territoriale incluant un ÉPE (∀ périmètre)			Regroupements assurant la coordination territoriale au sens de la politique de site		
	Convention de coordination territoriale (∀ périmètre)		Convent. de coordin. territoriale incluant une université fusionnée			
		Ordonnance 2018		Loi 2013		Modes de coordination territoriale issus loi 2013

# Les COMUE récemment dissoutes ou substituées

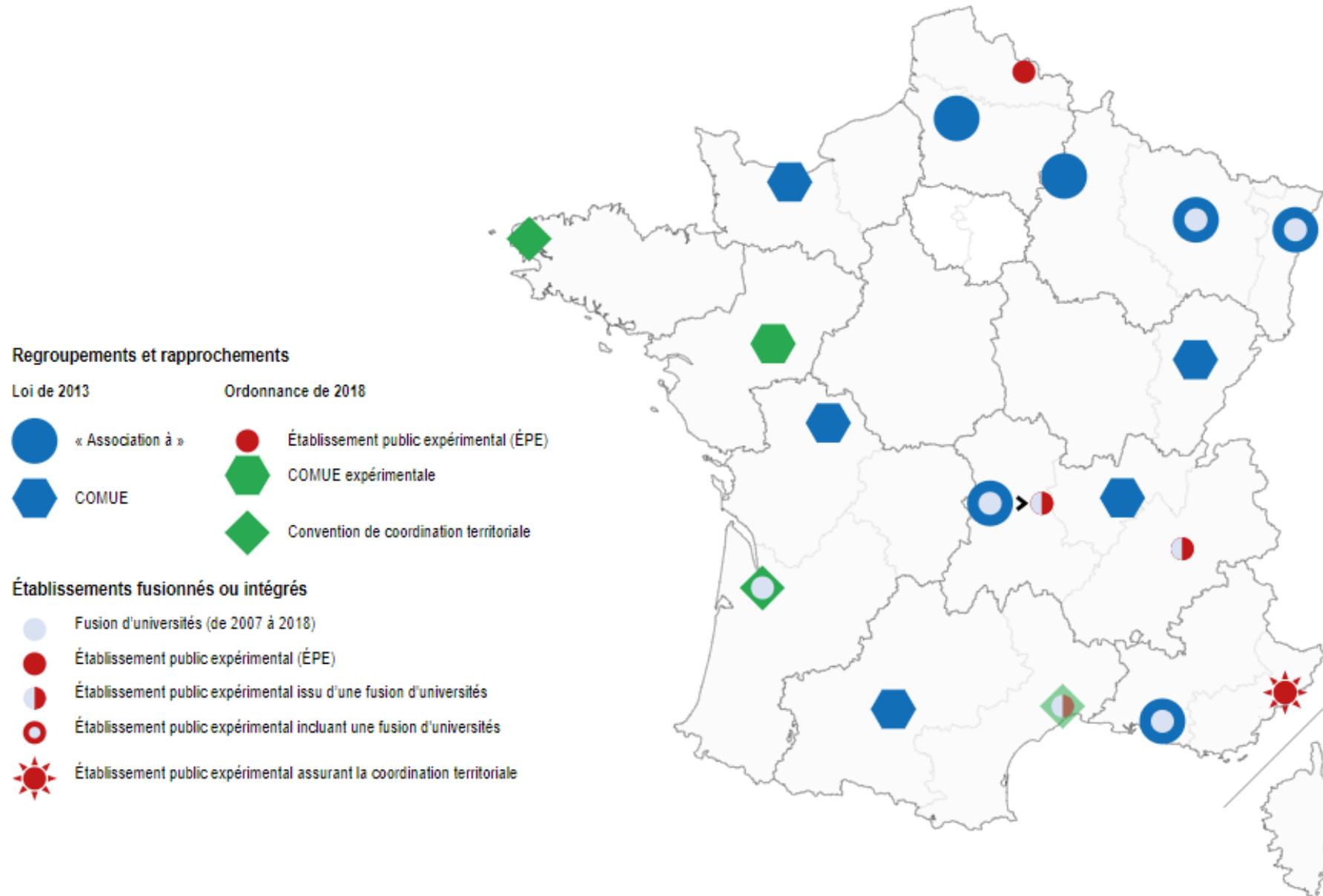
 <b>Languedoc-Roussillon Universités</b> COMUE avec fusion d'universités	Dissoute
 <b>Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine</b> COMUE avec fusion d'universités	Dissoute
 <b>Université Côte d'Azur (UCA)</b> COMUE	Substituée
 <b>Université Bretagne Loire (UBL)</b> COMUE	Dissoute
 <b>COMUE Centre-Val de Loire</b> COMUE	Dissoute
 <b>Communauté d'universités et établissements Lille Nord de France</b> COMUE avec fusion d'universités	Dissoute
 <b>Université Sorbonne Paris Cité</b> COMUE	Dissoute
 <b>Université Paris-Saclay</b> COMUE	Substituée
 <b>Université Grenoble Alpes</b> COMUE avec fusion d'universités	Substituée
 <b>Université Paris-Est (UPE)</b> COMUE	Statuts modifiés
 <b>Université de recherche Paris sciences et lettres - PSL Research University</b> COMUE	Substituée
 <b>Université Paris-Seine</b> COMUE	Substituée

# Situation actuelle concernant les regroupements d'universités

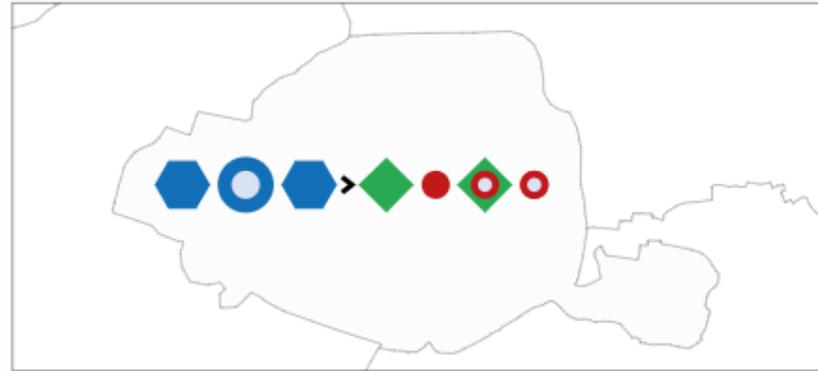
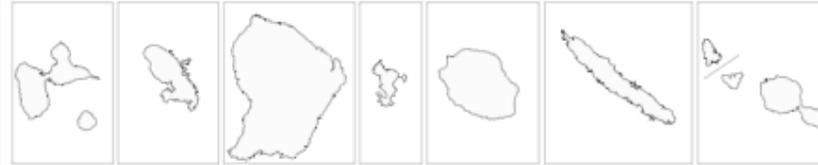
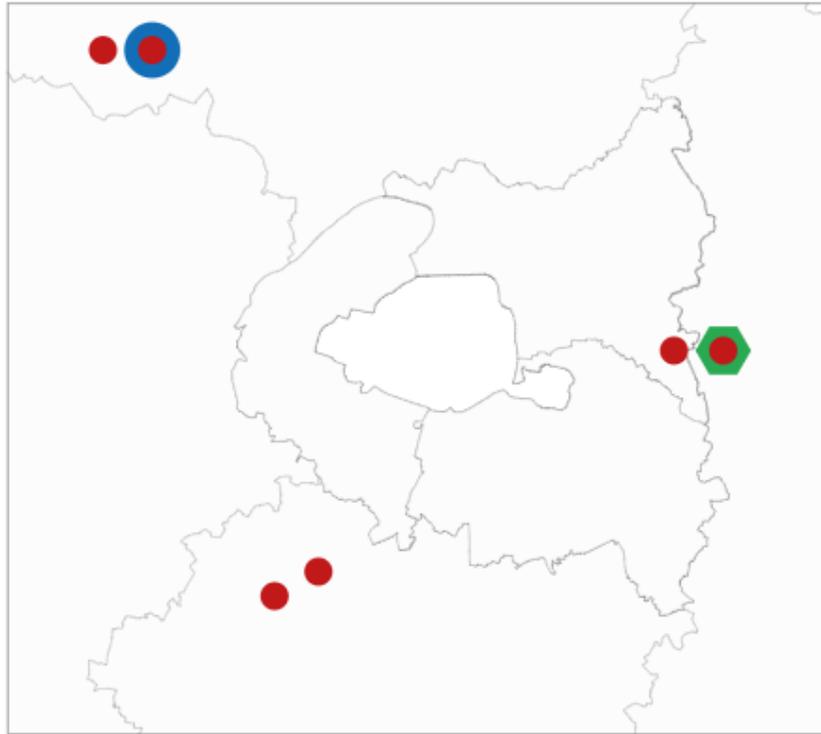
Type de regroupements	Existants	En cours
Etablissement public expérimental	10	2
Associations avec chef de file	8	
Comue expérimentale	2	3
Comue	7	
Convention de coordination territoriale	5	
<b>Ensemble</b>	<b>32</b>	<b>5</b>

Situation en mars 2021

# Toutes les structures de regroupements ou de rapprochement existantes



# Zoom sur Paris, Île-de-France



## Regroupements et rapprochements

Loi de 2013

Ordonnance de 2018



« Association à »

Établissement public expérimental (ÉPE)



COMUE



COMUE expérimentale



Convention de coordination territoriale

## Établissements fusionnés ou intégrés



Fusion d'universités (de 2007 à 2018)



Établissement public expérimental (ÉPE)



Établissement public expérimental issu d'une fusion d'universités



Établissement public expérimental incluant une fusion d'universités

Les universités ayant engagé un processus de regroupement avancent plusieurs arguments :

- ✓ Masse critique nécessaire pour une visibilité internationale dans la recherche de **partenariats internationaux de recherche**
- ✓ Attractivité en termes de **mobilité** de recherche et de formation
- ✓ Et plus généralement meilleure **visibilité** de leurs activités
- ✓ Levier majeur pour obtenir des **financements** publics substantiels

Sur le site toulousain :

- ✓ Forte demande d'établissements de la COMUE pour obtenir un label « grande université de recherche »
- ✓ Dialogue actuel pour définir le format institutionnel qui le permettrait
- ✓ Place d'UT2 ? Enjeu des mois à venir.

---

Fin